

UVSQ



université PARIS-SACLAY



CAMP

APPEL À CANDIDATURE PERSONNALITÉ EXTÉRIEURE - CONSEIL ISM-IAE

Dans le cadre de la vacance d'un siège des membres de son Conseil, l'Institut Supérieur de Management, Institut d'Administration des Entreprises (ISM-IAE) lance un appel public à candidatures pour la désignation d'une personnalité extérieure à l'établissement qui siégera à titre personnel au sein de ce Conseil. Pour assurer le maintien de la parité hommes/femmes au sein du collège des personnalités extérieures du conseil, cette personne devra être de sexe féminin.

MISSION DE L'ISM-IAE

L'ISM-IAE a pour mission fondamentale le développement de la recherche et de la formation, la diffusion et la valorisation des connaissances et des savoir-faire dans le domaine des sciences de gestion et du management.

Il entend développer et promouvoir le management intégré et responsable des organisations. Pour ce faire, en appui de son Conseil d'Institut, il prend, dans le cadre de l'Université, les initiatives et dispositions nécessaires pour organiser et développer la coopération universitaire et institutionnelle, aux plans national, européen et international, en matière de recherche, de formation et de coopération avec le milieu socio-économique.

LES MISSIONS DES PERSONNALITES EXTERIEURES

Les Personnalités extérieures siégeant au Conseil d'Institut de l'ISM-IAE contribuent à assurer la liaison de l'ISM-IAE avec les milieux socio-professionnels et les collectivités territoriales. D'une manière plus générale, elles ont pour mission :

- » de mieux faire connaître à l'ISM-IAE les besoins de la profession ainsi que leur évolution,
- » de mieux faire connaître à l'extérieur les activités et les potentialités de l'ISM-IAE.
- » sur un plan plus directement opérationnel, elles peuvent :
 - » donner des avis et favoriser les actions entreprises par l'ISM-IAE en ce qui concerne : les stages, la taxe d'apprentissage, les actions de formation continue, les visites d'entreprises, etc...
 - » faciliter le recrutement des chargés d'enseignement de la profession,
 - » participer aux différents jurys dans le respect de l'article L 712-2 alinéa 5 du code de l'éducation.

LE MANDAT

Le mandat des personnalités extérieures, membres du conseil de l'ISM-IAE est d'une durée de quatre ans.

MODALITÉS DE DÉSIGNATION

La personnalité sera désignée au conseil de l'ISM-IAE prévu le 8 janvier 2024 à 17h par les membres élus et désignés du conseil de l'ISM-IAE.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, les personnalités qui n'exercent pas d'activité professionnelle au sein de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et qui n'y sont pas inscrites en tant qu'étudiant ou étudiante ou stagiaire de la formation continue.

Les date et heure limites de réception des candidatures sont fixées
au Vendredi 5 janvier 2024 à 00h00– délai de rigueur.

Les candidatures sont :

» Soit adressées par courriel à l'adresse suivante : direction.ism@uvsq.fr

Un accusé de réception sera transmis.

» Soit adressées par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante :

ISM-IAE – A l'attention de la Direction – 47 boulevard Vauban – 78047 Guyancourt
Cedex

Les plis devront comprendre :

» Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae adressées au Président du Conseil de l'ISM-IAE, Monsieur Yves FOUCHET.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec :

Mme Sylvie THIERY, Responsable administrative de l'ISM-IAE :

sylvie.thiery@uvsq.fr – 01 39 25 50 58